



Déclaration des représentants du MAPAR à la réunion du CFM

La décision rendue par la Haute Cour Constitutionnelle le 25 mai 2018 est une décision équitable. Non seulement parce qu'elle est fondée sur nos règles constitutionnelles, mais aussi parce que cette décision est claire et équilibrée, et ouvre la voie à la tenue d'élections libres et transparentes.

L'objectif de tous devrait donc être de mettre en œuvre cette décision.

Néanmoins, nous tenons à rappeler que bien avant la sortie de cette décision de la Haute cour Constitutionnelle,

Le CFM a déjà initié une démarche malgache malgache à laquelle les représentants de l'actuel et anciens Présidents chefs de l'Etat en vue d'explorer des pistes de solutions à une crise politique qui vient de surgir à Madagascar depuis la répression sanglante d'un mouvement pacifique des 73 députés le samedi 21 avril 2018.

Nous, les 4 entités représentantes des trois anciens et l'actuel chef de l'Etat à savoir .

Le Président Amiral Didier Ratsiraka

Le Président Marc Ravalomanana

Le Président Andry Rajoelina

Le Président Hery Rajaonarimampianina

Nous étions conviées à une table ronde sous l'égide du CFM en la Résidence du Nonce Apostolique à Ivandry. Après échanges et discussions nous sommes convenus d'œuvrer pour Instaurer un climat d'apaisement dans un respect total d'un État de Droit en vue de procéder à l'organisation des élections crédibles, inclusives, transparentes et acceptées par tous.

Depuis vendredi 25 mai, le MAPAR n'a eu de cesse que de se conformer à la décision de la HCC : proposer avant tout un candidat de consensus au poste de premier ministre, puis trouver

un accord sur la répartition des ministères.

Pour mémoire, la décision de la HCC est que la proposition du premier ministre revienne au parti ou groupe de parti politique ayant recueilli le plus grand nombre de sièges aux élections législatives de 2014, c'est-à-dire le MAPAR, selon l'avis de la HCC n1 du 17 février 2014, et que les ministères soient répartis en regard des résultats obtenus par les différents mouvements aux mêmes élections de 2014.

Nous dénonçons aujourd'hui avec la plus grande force les manœuvres politiciennes qui recherchent l'appui de mouvements factices pour tenter de contourner la décision de la HCC en inventant un simulacre d'accord politique.

Une coalition d'intérêts particuliers ne fait pas un accord politique. Un groupe politique minoritaire cherche aujourd'hui à imposer sa vision en dehors de tout cadre démocratique et à se soustraire de la décision de la HCC et de son application. L'objectif du régime est clair : éviter la nomination d'un premier ministre issu du MAPAR en contradiction avec la décision de la HCC, et garder la mainmise sur les postes clés du gouvernement pour sécuriser en sa faveur les prochains scrutins électoraux.

Le MAPAR ne sera pas complice de cette mascarade, qui n'est qu'une nouvelle tentative de confiscation du pouvoir.

Comme prévu par la décision de la HCC, nous proposerons demain, au nom du Mapar, la nomination d'un Premier ministre qui sera un chef de gouvernement permettant à Madagascar de continuer de fonctionner normalement et d'organiser des élections démocratiques.

Nous continuons par ailleurs les discussions pour tenter de parvenir à un accord politique équilibré et raisonnable entre toutes les forces en présence.

Antananarivo, le 31 mai 2018

